



Boisset-lès-Montrond

AU SOMMAIRE :

- > Le mot de l'adjointe
- > Etat civil
- > Au fil des dossiers
- > La bibliothèque, les associations

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE au public :

Lundi : 16h30 -18h30

Jeudi : 16h30 -18h30

Vendredi : 10h-12h

Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

VOUS POUVEZ RENCONTRER LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS :

Lundi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Jeudi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Vendredi 10h-12h : René HRYNIOW

HORAIRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE (GRATUITE) :

Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

Mercredi et samedi : 11h-12h

AVOCAT EN MAIRIE

PERMANENCE de consultation gratuite les vendredis matin sur rendez-vous

La prise de rendez-vous se fera à la mairie.

HORAIRES

DE LA DÉCHETTERIE DE MONTROND :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi : 8h30-12 h / 14h-17h30

Samedi : 8h30 à 17h30

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Sites de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

 Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjointe :

138 élèves ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre.

Ce jour-là, la mairie a accueilli les parents avec les équipes pédagogiques, le Sou des écoles et le centre Léo LAGRANGE : moment de convivialité et d'échange.

La nouvelle cantine a été présentée aux familles. Les enfants ont pu découvrir ce nouveau lieu. Le temps de cantine, encadré par les agents communaux, se déroule de 12h à 13h. Léo LAGRANGE intervient de 13h à 13h50 ; nos enfants ont enfin un vrai temps d'animation.

L'ouverture de la cantine a pu s'effectuer en temps voulu malgré de nombreuses péripéties. Nous tenons à remercier tous les agents communaux pour leur aide précieuse notamment pendant les deux jours précédant la rentrée.

Dans ce bulletin vous trouverez la répartition de l'équipe pédagogique par classe et les fonctions de nos agents œuvrant au sein de l'école.

Après 28 ans de service, Françoise VALOURD part en retraite. Nous la remercions pour son implication auprès des enfants. Nous lui souhaitons une belle retraite.

Océane BEC, en contrat aidé l'année dernière, change de classe. Elle assurera ses fonctions dans la classe de Marie-Anne QUINTEIRO.

Nous souhaitons la bienvenue à Marine SANTIAGO qui assistera les enfants dans la classe de Valérie GENEYTON.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Gisèle MELONI



NAISSANCE

Félicitations aux parents de :

Joanne BERTHET DEJOINT, née le 1 juin,

Emmy BEC, née le 5 juin,

Zaïna EL HAJJAM née le 30 juin.

MARIAGE

Nos félicitations à :

Antoine BOUQUET et Myriam DARGAUD le 1er juillet,
Jean-Baptiste GARDET et Karen ROUX le 7 août.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

Madame Yvonne BEAL, décédée le 20 juillet à l'âge de 82 ans,
Monsieur Jean Yves CHAVAGNEUX, décédé le 22 juillet à l'âge de 78 ans.
Condoléances aux familles boissetaires qui ont perdu un proche.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Commémoration de la Victoire du 11 novembre à Chalain le Comtal à 11h .

Compte Rendu du Conseil Municipal

Lundi 27 mars 2023

1 - Convention EPORA : l'EPORA a pour mission de procéder à toutes acquisitions foncières et toutes opérations immobilières et foncières de nature à faciliter la reconversion des friches industrielles, à la réhabilitation des sites urbains dégradés et de leurs abords, et plus généralement à l'aménagement du territoire. Il est demandé de signer une convention d'études et de veille foncière entre LFa, la commune de Boisset-lès-Montrond et EPORA.

2 - Convention avec le Centre Médico-Scolaire d'Andrézieux-Bouthéon à la place de celui de Feurs : cela concerne les coûts de mise à disposition des locaux et les frais de fonctionnement répartis en fonction du nombre d'élèves.

3 - Taxes « ménage » 2023

Il est proposé le maintien des taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières (bâti et non bâti).

4 - Approbation des comptes administratif et de gestion

Excédent de fonctionnement total de l'année 2022 : 179 081€.

Excédent d'investissement 2022 : 227 110€

6 - Affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2022 : excédent 179 081€ , affectation complémentaire en réserve, résultat reporté en fonctionnement 179 081€

Résultat d'investissement reporté : excédent 227 110€

7 - Vote du budget 2023

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante : fonctionnement 803 795€ et investissement 1 041 611€.

Compte Rendu du Conseil Municipal

Vendredi 9 juin 2023

1. Consultation des communes, modification simplifiée n°1 du PLUi à 45 communes

Il est évoqué la possibilité de prolonger le chemin rural longeant FBI (France Bois Imprégné) en voie verte pour accéder au parking de covoiturage de Chalain. Il est rappelé qu'une demande a été faite à LFa pour un aménagement (ferme Grange) et un agrandissement de zone économique (FBI).

2. Convention lecture publique : renouvelée pour 4 ans avec la MDL (Médiathèque Départementale de la Loire).

3. Transmission des actes au représentant de l'Etat : signature d'une convention avec la Préfecture.

4. Subvention exceptionnelle pour les CM2 : l'école a fait une demande de subvention pour l'achat d'une calculatrice offerte aux élèves qui rentrent en 6ème. La mairie accorde 15€ par élève (8 voix pour, 5 voix pour la totalité du prix).

5. Fonds de soutien Loire Forez agglomération : il sera utilisé pour financer l'acquisition du mobilier du restaurant scolaire, les divers travaux de téléphonie et d'électricité générés suite au contrôle SOCOTEC.

6. Questions diverses

- Les travaux Ecole sont à l'arrêt. De nombreux retards s'expliquent par : la suspicion d'amiante, le décès du maître d'oeuvre, la liquidation judiciaire du cabinet d'architectes et la difficulté de réadapter les plannings.
- Commerce multiservices « maison Cognet » : un appel à candidatures sera fait en fin d'année. Un permis de construire sera déposé.

Compte Rendu du Conseil Municipal

Lundi 3 juillet 2023 à 18h30

1. Elections des délégués pour les élections sénatoriales

Délégués titulaires : Claudine COURT, René HRYNIOW, Magali BOURRAT.

Suppléants : Pierrick URREA, Rose-Marie BREUILLAUD, Sophie ROCHETTE.

2. Référent déontologue pour les élus : Loire Forez agglomération a nommé son référent et le propose aux communes à titre gracieux. Seuls les actes réalisés seront facturés. Il est proposé au conseil de signer une convention avec LFa.

3. Convention périscolaire Léo LAGRANGE : nous n'avons pas lancé le marché pour renouveler la délégation de service pour gérer le périscolaire et les vacances. Une convention d'urgence, d'une année, est signée avec Léo LAGRANGE.

Voici les modifications pour cette nouvelle entrée scolaire : fermeture du périscolaire à 18h00 et temps méridien de 12h45 à 14h00.

Le conseil approuve 10 voix pour, 1 voix contre.

4. Maintien des tarifs cimetière 2021

Nous avons 4 concessions à renouveler pour lesquelles nous maintenons le tarif 2021 dû à un retard de nos services.

5. Questions diverses

- Suppression du réseau téléphonique cuivre au 1er janvier 2027
- Commission commerce prévue le 24 juillet 2023 à 18h30
- Faire un point sur le service boulangerie.

RENTREE SCOLAIRE

CLASSES

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

M. BLOQUAUX Damien (Directeur & CE1-CE2), Mme BAUDET Jessica (CE1-CE2 & PS), Mme COLOMBET Virginie (CP-CE1), Mme GENEYTON Valérie (MS-GS), Mme MONTES Clélia (CM1-CM2), Mme NEEL Magali (CE2-CM1), Mme QUINTEIRO Marie-Anne (PS).

ATSEM :

Mme BEC Océane, Mme SANTIAGO Marine.

CANTINE :

Mme CLAUZIER Corinne, Mme BOUDOL Corinne.

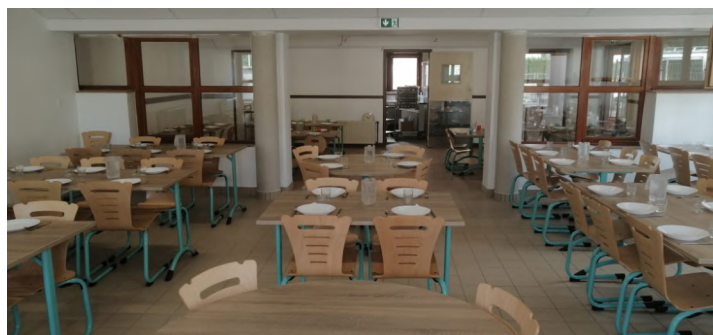


Nous avons pu ouvrir la cantine lundi 4 septembre.

Voici le nouveau fonctionnement durant le temps méridien :

- Les agents communaux récupèrent les enfants dans les classes, les conduisent à la cantine. Les enfants sont sous la responsabilité de nos agents durant le repas qui se déroule de 12h10 à 13h10.
- Une ATSEM accompagne les enfants à la couchette.
- Le personnel de Léo LAGRANGE récupère les enfants à 13h10, organise l'animation jusqu'à 13h50 et accompagne les élèves dans leur classe.

Fin septembre, une réunion sera organisée pour faire un bilan sur ce fonctionnement.



VOIRIE :

1 – Sécurisation de la sortie du cheminement piétons entre la route du Canal et le lotissement des Fauvettes.

2 – Reprise du balisage route de la Gare au niveau de l'écluse suite à dégradation.

Ces travaux ont été réalisés le 21 août 2023 par l'entreprise SIGNATURE pour un montant de 3 177€.

3 – Déplacement du conteneur à verres chemin de la Roche, suite à des nuisances (non respect des horaires : interdiction de déposer du verre de 21h à 7h).

Le conseil le 28 août a décidé de supprimer ce point de collecte.

Une affichette d'information est apposée pour orienter les dépôts vers les quatre autres points de collecte : salle des sports, salle des fêtes, chemin de Gand et le Cerizet.

Néanmoins, il pourrait être envisagé de recréer un 5ème point pour palier cette suppression !!! Un nouvel emplacement est à définir.

4 - Ponceau sur le ruisseau du GAND, route de Fontannes.



Cet ouvrage a subi récemment une dégradation suite au passage d'un engin ou véhicule hors gabarit.

Afin de sécuriser cet ouvrage et pour ne pas condamner la circulation sur la coursière entre Boisset et Chalain, un arrêté municipal a été pris pour interdire à la circulation les véhicules de plus de 19T et d'emprise supérieure à 2,50 m.



ECLAIRAGE PUBLIC

Secteur SEYVES / GOUE, modernisation des dispositifs

d'éclairage par LED.

Remplacement de 10 lanternes Sodium de 100W par des LED.

Déconnexion et mise en

conformité du réseau électrique sur 845m.



Coût estimé des travaux : 12 946€ financés par le SIEL à hauteur de 55%, par l'enveloppe communautaire (LFa) « sobriété énergétique » pour 967€ et le solde soit 4 850€ par la commune (enveloppe voirie et éclairage public).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Date à retenir :

Samedi 23 septembre :

la compagnie « Les Pas Sages » vous attend à 16 heures à la bibliothèque pour vous raconter des «Histoires à lire debout».

Cette animation est offerte en partie par la Mairie.

Pour compléter un chapeau accueillera la générosité des participants.

Nous vous attendons impatiemment pour partager ces histoires destinées aux adultes et enfants de plus de 6 ans.

CJS BADMINTON

Nous avons clôturé la saison en beauté avec la 1ère édition du « Badminton & Vous » qui a rassemblé près de 40 badistes avec nos amis du Bad Montrondais. Nous avons hâte de retourner sur les terrains pour renouveler l'expérience avec une 2ème édition !

Cette saison, nous avons également investi, grâce au CJS, dans de superbes maillots

"BadmintonBoissetaire" histoire d'impressionner nos adversaires !

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre pour deux entraînements et si cela vous plaît, vous inscrire pour une folle saison de badminton loisirs avec nous. N'hésitez pas à contacter Mymy ou Olivier et/ou venir directement sur place les mardis à partir de 20h15 et les vendredis à partir de 20h.



PHILA CLUB MULTI COLLECTIONS

L'association organise dimanche 22 octobre sa 12ème EXPOSITION BOURSE ECHANGE sur le thème "LES POMPIERS", à la salle des fêtes de 9H à 17H.

Entrée gratuite - parking visiteurs et exposants.

L'exposition est ouverte à tous collectionneurs : timbres, lettres, cartes postales, muselets, monnaies, etc.....

Les personnes désirant "déballer" et échanger, peuvent s'inscrire en prenant contact par tél 06 85 25 92 67 ou par mail :

yvespileyre@orange.fr



CJS BASKET

L'activité basket du CJS a repris ses entraînements dans toutes les catégories. Il reste des places en seniors femmes et en U13M (garçons nés en 2011 et 2012).

Les babys (enfants nés en 2017 et 2018) reprennent vendredi 15 septembre à 17H30.

Il est possible de faire deux essais gratuits.

Plus d'informations sur le site internet :

<https://cjsbasketboisset.kalisport.com/>

ARTS MARTIAUX DU FOREZ

C'est reparti aux Arts Martiaux du Forez, et l'on vous attend nombreux dès la rentrée en septembre, à la salle des sports de Boisset-lès-Montrond. Mais l'on peut d'ores et déjà essayer : Karaté, Self défense, Kobudo, Taï-Chi, Qi Gong, Renshi.

Gérard Schreiber (Formateur Master Yiseishindo, 6 Dan FEKAMT) et ses élèves vous attendent.

- Section enfants Karaté et Kobudo (à partir de 6 ans) tous les mardis et vendredis de 18h15 à 19h15. Cotisation annuelle 70€.
- Section adultes Karaté, Kobudo et Self défense tous les mardis et vendredis de 19h15 à 21h30. Cotisation annuelle 75€.
- Section Taï Chi, Qi Gong tous les mercredis de 19h à 20h30. Cotisation annuelle 50€.

Deux cours d'essai vous sont offerts si vous voulez tenter l'expérience.



LEO LAGRANGE



L'année redémarre au centre de Loisirs périscolaire et extrascolaire Léo Lagrange avec le plein d'activités.

Léa vient compléter l'équipe et rejoindre Annie, Flavie et Marie-Noël. En ce début d'année, ils profitent de l'extérieur pour faire des jeux collectifs et du sport (basket, football...). Avec la nouvelle cantine, les enfants auront un grand temps de jeu de 13h à 14h. Ce qui permet à l'équipe de proposer trois ou quatre activités différentes dans la cour de l'école afin que l'enfant puisse choisir. Pour les plus jeunes, un temps de sieste sera proposé dès la sortie de la cantine.

Les inscriptions sont déjà ouvertes, merci de prendre contact avec nous par email melanie.bourmault@leolagrange.org pour plus d'informations.

Pour bénéficier de nos services, demander un dossier d'inscription par email à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du périscolaire. Ce dossier permet de couvrir toutes les activités, périscolaires matin et soir, temps méridien, mercredis, vacances. Il n'entraîne aucune facturation et permet à votre enfant de bénéficier des activités à n'importe quel moment de l'année.

N'hésitez pas à nous joindre par email ou par téléphone au 09 80 47 03 51 afin d'avoir des informations sur le fonctionnement.

